

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 8

Rubrik: Pesées de ruches sur bascules

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

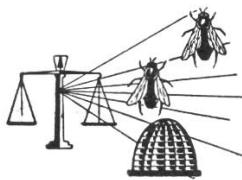
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PESÉES DE RUCHES SUR BASCULES du 11 juin au 10 juillet 1952

Stations aux altitudes de 365 à 390 m.

1. Aïre-Genève prépare pour l'an prochain une expérience, 9 cadres, cellules 620, sont remplacés par 8 cadres, cellules 560. En attendant le résultat de cette tentative en 1953, la balance de cette station ne donne qu'une augmentation de 1 kg. 200.

2. Morges ne peut donner de renseignements, vu qu'il a fallu enlever la colonie de la bascule enregistreuse. Les renseignements reprendront après le nourrissement d'automne.

3. Chêne-Bourg a une balance qui a un fléchissement de 1 kg. 500 pendant le dernier mois.

Altitudes de 425 à 500 m.

4. Porrentruy. — La miellée qui avait bien commencé en juin s'est arrêtée brusquement aux environs du 15. Une bise assez forte qui n'a pas cessé de « tirer » jusqu'à ce jour a tout séché. On espère, avec un « si » significatif, un apport des sapins. La diminution est de 3 kg. 400.

5. Bex I. — Il est difficile d'apprécier à sa juste valeur l'augmentation nette, car le 19 juin, les ruches sont déplacées à 1000 m. d'altitude où, en dix jours, les hausses sont remplies.

6. Neuchâtel. — La balance est révisée.

7. Delémont annonce 10 200 gr. contre 1300 gr. de diminution. Voilà une augmentation nette de 8900 gr.

8. Courrendlin. — L'augmentation n'est pas très réjouissante : 2 kg. 600. Le sec persistant détruit l'espoir d'une amélioration.

9. Chili-Monthey. Dans un rayon de 5 km. la récolte est généralement faible, au delà de ce périmètre et seulement dans certaines directions, il y a des doubles hausses. Augmentation, 7 kg. 150 ; diminution, 2 kg. = 5 kg. 150.

10. Territet. — Le 27 juin, les châtaigniers donnent leur nectar ; il fait chaud. Le 10 juillet à 20 h., la formule de contrôle s'établit avec une augmentation de 13 kg. 400.

11. A Marnand, la bise a siffloté 14 jours. Le vent a pris son souffle pendant 10 jours et la station a subi 5 orages. Le résultat est une augmentation de 9 kg. 750 contre 2 kg. 550 de diminution ; total 7 kg. 200 de miel. Comparez la notice 11 du No 7 du bulletin pendant la récolte ; on totalise 36 jours de bise et 19 jours de vent et l'on obtient 18 kg. 100 de miel.

Altitudes de 500 à 595 mètres.

12. Bex II. — Entre Bex I et Bex II, il y a 70 mètres de dénivellation et la topographie des lieux marque une inconnue. Du 25 juin au 1er juillet, c'est la floraison des châtaigniers ; pendant cette période, on note les augmentations suivantes : 0,600 + 0,600 + 2250 + 1800 + 0,900 + 1,300 + 0,950. L'augmentation nette est de 12 kg. 850. Les châtaigniers n'ont donc pas tout dit avec leurs 8 kg. 400 de nectar. Il eût été intéressant de connaître les températures, les zéphirs des beaux soirs et le régime hygrométrique.

13. Berlincourt annonce 28 kg. 600 d'augmentation et 2 kg. 600 de diminution : 26 kg. de récolte, qui aurait dû être encore plus belle, car miellées il y avait. On en voyait partout, mais le temps était toujours défavorable. Les températures maxima des soirs ne sont en dessous de 20° que les 21, 22 et 23 juin et se notent par 18°, 19° et 18°.

14. La Rippe. La formule sans nom de station, sans signature, a risqué, par son incognito d'être annulée. Fort heureusement, l'enveloppe retrouvée dans la corbeille à papier a permis par collation d'en déterminer la provenance. Après avoir effectué les additions et les soustractions, on arrive à la constatation de 12 kg. 400 d'augmentation.

15. Senarcens. — Dans cette région, la bascule est restée stationnaire jusqu'au 20 juin, puis par des augmentations de 50 gr. par jour, il y a eu une augmentation totale de 500 grammes et pourtant, pendant les fortes chaleurs, les abeilles se sont montrées très actives.

16. Chailly-sur-Lausanne. — Les avettes de cette station ont-elles joué franc-jeu ? Les 17 kg. 050 sont cependant enregistrés, quoiqu'il faille déplorer le pillage de 2 nucléi. Après le grand beau temps et des nuits fraîches, la miellée débute vers le 27 juin et les triollets blancs attirent les abeilles jusqu'au 1er juillet, mais l'atmosphère devient lourde et les orages des soirs rafraîchissent l'air. Les abeilles se dispensent alors de « barber ».

17. La Vounaise. La récolte est bonne, en moyenne 10 kg. par ruche, mais dans les environs, il y a des ruchers qui accusent 20 kg. et même 25 kg. Le 17 juin, les tilleuls sont en fleurs ; le 22, ce sont les petits trèfles blancs puis la sécheresse anéantit, dès le 1er juillet, beaucoup d'espoirs. Le 5, avec 34° à l'ombre, les abeilles, dans des bruissements confus, célèbrent la température algérienne.

Altitudes de 600 à 700 mètres.

18. Marly-le-Grand. — Le régime s'identifie avec la description qui précède. La température orageuse est la même.

19. Vuarrengel signale 6 kg. 750 contre 2 kg. 500. Au net, il s'agit donc de 4 kg. 250. Les ruches travaillent au ralenti et la chaleur étouffante semble avoir « gelé » la bascule puisqu'elle ne marque rien de bien important. Une bonne ondée serait une faveur.

Altitudes de 700 à 772 mètres.

20. Villars-Burquin (Fontaine, Vaud), annonce 7 kg. 250 d'augmentation. La récolte commence dans cette région le 23 juin.

21. Carrouge est probablement la station la plus privilégiée pour cette année, sans prendre en considération les ruches pastorales ; 19 kg. 500 d'avril + 14 kg. 800 du mois dernier et 8 kg. 100 présentement totalisent une récolte de 42 kg. 400. Mais l'histoire ne dit pas si ce chiffre s'étend à la moyenne générale des ruches. Voyez au chiffre 27 ce que donne une moyenne de 5 ruches.

22. Broc. — Merci cher collègue de votre aimable réponse. La distance qui sépare le domicile du rucher entrave les opérations d'observation. La bascule a été endommagée. L'augmentation à Broc est de 6 kg. 500 pour la période du 10 juin au 9 juillet.

23. Saicourt. La meilleure journée fut le 28 juin, 2850 gr. Un fait assez rare est à signaler ; il n'y a pas eu de diminution pendant 15 jours consécutifs. Augm. 16 kg. 100 ; diminution 1 kg. 100 = augmentation nette 15 kg., du 16 juin au 16 juillet.

24. Le Mouret, Fribourg. — La ruche sur bascule se trouve malheureusement en dessous de la moyenne des autres colonies. Ainsi s'explique la faible augmentation du mois dernier. Aujourd'hui, en déduisant 2 kg. 300 de 8 kg. 750, l'augmentation nette se solde par 6 kg. 450.

25. Tavannes est heureuse de nous faire connaître sa jolie récolte après tant d'années déficitaires. Il s'agit de 24 kg. 250 net.

26. Chézard. — L'augmentation nette est de 11 kg. 800. Dès le 11 juin jusqu'au 15, on constate une petite récolte sur l'esparcette, mais les travaux des foins avancent. Le 21 est le début de miellat de forêt ; le 25 le miellat de sapin continue, mais l'abeille est toujours contrariée par les vents.

27. Savagnier nous apporte un fait plus probant au point de vue de la statistique du rendement des ruches. Les chiffres qui suivent sont une moyenne établie par 5 ruches sur bascule. Ceci évidemment correspond mieux à la réalité des pesées. Augmentation 21,4 kg. ; diminution, néant. La meilleure des 5 ruches donne pour la même période 38 kg.

Altitudes de 817 à 890 m.

28. St-Imier. — L'augmentation totale est de 12 kg. 500 ; il y a quelques journées à 2 kg. Le sapin blanc et le trèfle blanc en sont les causes.

29. Orsières manque à l'appel.

A l'altitude de 925 m., il y a la station d'observation du Locle qui porte le numéro 41 (voir ci-dessous) :

Altitudes de 1090 à 1378 mètres.

30. Ste-Croix. — La température exceptionnelle a gratifié la région de miellée dont les abeilles ont largement profité. Mais les scabieuses, le lotier, l'esparcette et le trèfle blanc ont aussi distribué leur nectar. Augmentation 21 kg. 800 ; diminution 0,600 kg., résultat net 21 kg. 200.

31. L'Etivaz donne beaucoup de vie à sa communication tout en se voilant la face et pourtant, c'est le moment où jamais de mettre les voiles. Par suppression d'une majesté, la colonie sur bascule est devenue orpheline. Cette ruche retardée a donné du 27 juin à ce jour 11 kg. 850. Elle mérite pour cet hiver double ration de sucre !

32. Les Caudreys annoncent 4 kg. 300 d'augmentation.

33. La Manche-sur-Rougemont n'a que 4 kg. 500 ; la meilleure journée date du 27 juin par 1 kilo. Actuellement, c'est une diminution de 500 gr. par jour.

34. Evolène signale des pluies les 19, 20, 21 et 22 juin puis c'est une augmentation constante de 300 gr. à 2 kg. La récolte est de l'ordre de 13 kg. 300.

Stations d'observations

35. Cointrin, 391 m., accuse une augmentation de 3400 gr. La station de même altitude No 3 est loin de ces pesées. Température minimum + 12°, maximum + 39°.

Pluie les 13, 15, 16, 17 et 18 juin et 3 juillet (66 mm.).

36. Ecole cantonale d'agriculture de Marcellin s/Morges, a son rucher au Jura.

37. Ecole normale de Delémont. Alt. 440 m. Augmentation 14 kg. 800 y compris la diminution de 1 kg. 500 de la semaine du 6 au 12 juillet.

Les stations 7, 8, 10 aux mêmes altitudes se tiennent bien. La 9 ne correspond pas et la 11 dépasse.

Température maximum 32°, minimum le 11 et le 26 juin 10°. Pression maximum le 21 juin 724 mm., minimum le 15 juin 711 1/2 mm.

38. Ecole cantonale d'agriculture de Château-Neuf, Sion. Alt. 510 m. Augmentation 1 kg. 200 et 2 kg. 150 de diminution.

Les stations de même altitude 12, 13 et 14 ne correspondent pas. L'hygromètre maximum 94 %, minimum 27 %. Le baromètre marque un maximum de 723 mm. et un minimum de 712 mm.

39. Ecole d'agriculture de Grangeneuve : néant.

40. Ecole cantonale d'agriculture de Cernier : néant.

41. Le Locle n'a pas de très fortes augmentations, mais elles sont régulières durant la période du 22 juin au 6 juillet. Il est tombé durant la période de contrôle 80 mm. d'eau. La température maximum enregistrée le 1er juillet à 15 heures fut de 32°, chiffre jamais atteint depuis dix ans d'observation. Par contre, le thermographe indique — 1° le 22 juin à 4 h..

La pression barométrique fut très élevée, 693 mm., certain jour alors que le beau temps est assuré à l'altitude de 925 m. d'une manière générale avec 685 mm.

Conclusion : La période du 26 juin au 1er juillet fut propice à l'apiculture. La journée du 28 juin est signalée dans toutes les contrées de la Suisse romande par les meilleures pesées. La récolte fut provoquée par une vague de chaleur venant de l'Occident.

Fleurier, le 19 juillet 1952.

Louis LOUP.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

N'oubliez pas d'annoncer vos changements d'adresse au caissier-administrateur **M. Soavi, à Gingins / Nyon**

(l'ancienne adresse et le numéro de matricule sont nécessaires pour que la demande puisse être prise en considération).

Lors de vos communications avec un membre du Comité S.A.R. (bibliothèque, contrôle du miel, présidence, rédaction, etc.), n'oubliez pas de mentionner aussi votre matricule.